



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Interrogations sur l'entourage du terroriste des attentats dans l'Aude

Question écrite n° 7142

Texte de la question

M. Julien Aubert interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'entourage du terroriste ayant perpétré les attentats à Carcassonne ainsi que dans le supermarché de Trèbes le 23 mars 2018. Un article paru dans le quotidien Le Monde a récemment fait état de contacts que le terroriste entretenait de longue date avec des personnes connues des services de renseignement et proches du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Selon les éléments rapportés, ces personnes s'entraînaient même au combat en forêt et dans les environs de Carcassonne. Auditionnées par les services de renseignement, elles auraient avoué se préparer à une guerre sainte et des armes avaient été retrouvées au domicile de l'un des suspects. Il lui demande donc si, depuis son entrée en fonction, d'autres individus avouant se préparer à une guerre sainte et réalisant de tels entraînements ont été recensés et arrêtés par les services de police.

Texte de la réponse

Les éléments rapportés par le quotidien Le Monde font référence à un dossier de 2008. En effet, le 18 mars 2008, la sous-direction anti-terroriste de la direction centrale de police judiciaire a procédé à l'interpellation de 7 islamistes radicaux dans les régions de Carcassonne (11), Montpellier (34) et Toulouse (31). Ce groupe se livrait à des prières collectives lors d'entraînements paramilitaires, à l'instar d'une cellule démantelée le 13 novembre 2007, dans la région de Besançon (25), laquelle alliait l'apprentissage du maniement des armes et des explosifs à une formation religieuse. Ces entraînements se déroulaient de nuit et reposaient sur des exercices d'orientation et de tir (armes de poing, d'épaule, pistolet mitrailleur, armes blanches). Plusieurs des membres de cette cellule ont été jugés en 2010 devant la 14ème chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris pour association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme. Depuis fin 2015, un peu moins d'une dizaine d'individus mis en cause dans des dossiers distincts, ont pu être recensés comme ayant procédés à des entraînements armés (armes létales ou non) sur le territoire national, en vue de se préparer au jihad. En outre, plusieurs individus présentant un profil jihadiste et pratiquant l'air soft ont fait l'objet d'investigations de la part du service, sans que celles-ci n'aient permis de formellement déterminer que cette pratique s'inscrivait dans le cadre d'un projet terroriste.

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7142

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [3 avril 2018](#), page 2729

Réponse publiée au JO le : [28 août 2018](#), page 7636